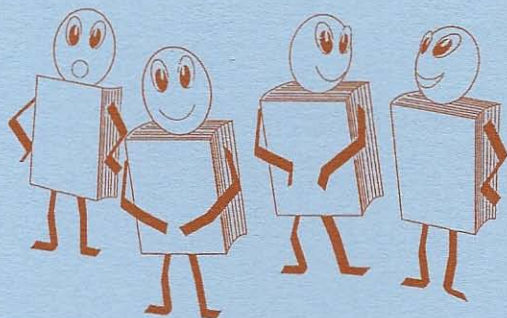


HORS-TEXTE



Bulletin de l'AGBD – Genève
Juin 2004 – No 73



ce qu'ils ont dit

Pendant ce temps, Albert Chutt travaillait dans son repaire, une petite pièce retirée et tranquille au sous-sol de la Bibliothèque Publique Centrale. Il avait une passion pour les livres et il adorait son métier : c'était bien le seul qu'il ait jamais eu envie de faire. Il avait travaillé dur pour mériter le discret badge en or qui ne le quittait pas :

BIBLIOTHECAIRE EN CHEF
CABINET DES ARCHIVES

Et, bien entendu, il connaissait mieux que personne la collection de pièces, titres, documents et dossiers anciens de la Cité.

Il avait justement devant lui un de ces documents. Ce n'était qu'un vieux papier zingaro comme tant d'autres, a priori dépourvu de tout intérêt, mais qu'il s'obstinait, Dieu sait pourquoi, à copier avec une extrême minutie. Il avait ses raisons à lui

Il ne savait pas dessiner, et la tâche promettait d'être ardue, d'autant qu'il fallait l'exécuter très vite et dans le plus grand secret. Il y avait bien une antique photocopieuse à pédales dans son bureau, mais elle salissait tout.

EDITORIAL

Ainsi donc, à la suite de notre assemblée générale de mars dernier, l'AGBD a changé de nom, devenant l'**Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire**. Quoiqu'un peu long (mais notre sigle, qui est aussi notre appellation courante, est préservé), ce nouveau nom traduit une ouverture nécessaire sur les nouvelles réalités du métier et de la formation, tout en conservant notre identité bibliothéconomique. En conséquence Hors-Texte devient l'organe de tous les professionnels I+D genevois et nous nous réjouissons de recevoir à l'occasion des contributions de nos nouveaux membres potentiels.

Ce numéro estival quant à lui, vous fera voyager des coulisses de la BPU, visitées par des élèves d'une classe du Cycle d'Orientation littéralement *stupéfaits* de ce qu'ils y découvriraient, au Salon du livre... d'Arras, où j'ai eu le privilège de me rendre pour y faire également des découvertes intéressantes et des rencontres riches en émotion.

On lira aussi un article de Stéphane Vincent, bibliothécaire au Cycle d'Orientation de l'Aubépine, sur l'animation en bibliothèques scolaires, d'où ressort hélas la difficulté, malgré le travail effectué, à être considéré par beaucoup d'enseignants, comme de véritables partenaires de l'école.

Je voudrais pour conclure, saluer également notre collègue Pierre Boillat, tout frais diplômé de la HEG I+D, qui nous nous a envoyé spontanément ses réflexions très intéressantes sur le financement de la culture par les entreprises dans le domaine des bibliothèques. Il est extrêmement réjouissant de voir un jeune collègue choisir de s'exprimer dans Hors-Texte, prouvant qu'une relève se dessine pour notre association.

Sur ce, en remerciant toutes les personnes ayant contribué à cette soixante-treizième, pardon septante-troisième livraison d'Hors-Texte, je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture et un été reposant.

Eric Monnier

LE TRESOR DE LA 702

« Madame, on peut aller se promener ? » La réaction de mes vingt-deux élèves était à prévoir. Comment s'en étonner alors que notre tour des lieux de lecture semblait se terminer devant la porte close de la Bibliothèque de la Cité.

Mais qu'est-ce qui m'avait pris ? Comment avais-je pu être assez naïve pour penser que la lecture intéresserait suffisamment toute une classe de 7^{ème} pour prévoir un projet pareil ?

A la FNAC déjà, j'avais fiévreusement dû arpenter les étages pour rabattre les brebis « égarées » aux rayons multimédia, CD et autres, vers la librairie. En effet, pendant que l'équipe en charge de la présentation du lieu, elle, était en train d'interviewer sagement une jeune fille affolée des statistiques que ses jeunes tortionnaires lui faisaient ressortir, ils s'étaient échappés discrètement.

« Mais Madame, on a fini ! » Les bras m'en tombaient. Bien sûr, ils avaient fini de répondre aux trois malheureuses questions destinées à les faire activement découvrir le rayon jeunesse. Mais qu'en était-il de la consigne la plus importante que je leur avais donnée et qui était celle de bouquiner ? Une vingtaine de minutes dans chacun des lieux choisis pour se donner envie de lire. Toutes ces visites, ces recherches, ces interviews, ces présentations n'étaient-elles pas réalisées dans le cadre d'une journée intitulée « Délire de lire » ?

Chez Payot, si mon travail avait été simplifié par l'absence de tout objet autre que les livres, le manque d'intérêt de nombre de mes élèves m'était apparu plus flagrant encore. A tel point que certains semblaient préférer fixer le vide, affalés dans de confortables fauteuils, plutôt que de parcourir les étagères à la recherche d'une couverture, d'un titre qui aurait pu leur plaire.

De toute façon, pouvait-on leur en vouloir d'accorder si peu d'importance à la lecture alors que la journée qui lui avait été réservée – et qui motivait ces visites – semblait, elle aussi, souffrir du peu de considération dont faisaient preuve les adultes à son égard ? En effet, comme si la valorisation de la lecture seule ne suffisait pas, d'autres activités étaient venues se greffer à cette première, favorisant ainsi le zapping contre la tendance duquel, pourtant, nous passons tant de temps à lutter. Pour nous aussi, adultes, la lecture aurait-elle perdu de sa noblesse ? La société dans laquelle nous vivons et qui nous pousse à toujours plus d'efficacité, toujours plus de rendement, nous a-t-elle fait perdre la valeur d'un temps de lecture ? Oui, lire prend du temps. Oui, nous ne lisons pas toujours des textes qui nous seront utiles. Mais Pennac dans ses droits du lecteur ne cite-t-il pas celui de lire n'importe quoi ? Toute lecture ne permet-elle pas, au moins, de répondre à une question du Trivial Pursuit ? Sommes-nous, nous-mêmes, encore capables de prendre le temps de flâner dans une librairie ? Et si tel est le cas, n'avons-nous pas l'impression

de perdre notre temps ? Pouvons sans culpabilité aucune butiner les mots sans chercher à en faire un miel ? La littérature nous oblige-t-elle par sa linéarité à un rythme auquel nous ne sommes plus habitués ?

Nous étions là, plantés devant une bibliothèque fermée quand je décidai de les emmener dans le lieu qui, pendant mes études, m'avait le plus impressionnée : la bibliothèque publique et universitaire. Et pourtant ce que j'avais vu, et ce que je m'apprêtais à leur montrer, n'était qu'un indice des trésors que recèlent les magasins. Le catalogue : une grande salle pleine de fichiers. Chacune des fiches d'un secteur représente un livre. Et encore... En 1984, l'informatique s'en était mêlé et tous les livres arrivés après cette date avaient été enregistrés dans le catalogue informatique. Aujourd'hui, la bibliothèque publique et universitaire compte près de 2 millions d'ouvrages.

Après avoir recommandé le silence le plus absolu à mes 22 élèves, nous voilà pénétrant la salle du catalogue. Les élèves sont impressionnés par le nombre de fiches qui s'offrent à leurs yeux lorsqu'ils ouvrent un tiroir. Et de pareils tiroirs, il y en a des dizaines et des dizaines, peut-être même des centaines. Remis de leur surprise, ils s'attelèrent à la petite recherche bibliographique que je leur avais confiée. Quand soudain une femme se pencha vers moi et me demanda si j'étais bien celle qui accompagnait tous ces jeunes gens. Un peu anxieuse, je jetai un rapide coup d'œil autour de moi pour voir lequel des charmants bambins me valait cette inquiétante visite. Mais rien. Pas une étagère renversée, pas même un doigt collant sur une fiche. Alors, rassurée mais intriguée je répondis par l'affirmative. Et cette simple affirmation fut comme un véritable sésame. La bibliothécaire se changea alors pour moi en fée des livres. Elle ne me proposa rien de moins que de réaliser l'un de mes plus vieux rêves : visiter les magasins. J'étais ravie mais qu'allait-il en être de la 702 ?

La porte s'ouvrit sur un vrai trésor. Le plafond était bas, les allées étaient très étroites mais je voyais briller les yeux de mes élèves. Les livres qui se trouvaient là étaient vieux, poussiéreux et traitaient de sujets comme la théologie ou le droit mais soudain la 702 était comme moi, émerveillée. Elle était avide des paroles de la bonne fée qui nous guidait et nous faisait partager sa passion. Elle découvrait et ressentait soudain tout le savoir que pouvaient contenir les livres. Et le respect que je ressentais, elle le ressentait à son tour. Elle découvrait un trésor qu'elle n'avait sûrement jamais soupçonné. Et elle me rendait l'espoir. Par chaque bouche entrouverte, par chaque paire d'yeux écarquillés, par chacune de leurs questions, elle me faisait retrouver l'espoir que le respect des livres perdurerait à travers elle. Et pourquoi pas, que la lecture trouverait, aux yeux de ces vingt-deux privilégiés, un intérêt nouveau.

Eléa Baudet

"TIRE LA CHEVILLETTE ET LA BOBINETTE CHERRA..."

Entrée interdite au public

Un silence inquiet succède soudain au joyeux brouhaha des élèves en goguette. Un tour de clé laisse échapper une bouffée parfumée de vieux cuir et les effluves délicates d'une docte poussière. Des "oh", des "ah" s'échappent de toutes les bouches.

Au magasin 4, qui renferme une partie de l'ancien fonds, j'évoque en 30 secondes – un record – l'histoire de la Bibliothèque publique et universitaire. Puis, des chiffres pour frapper l'imagination : une bonne centaine d'employés, 1478 pour l'impression du livre le plus ancien, 22 kg pour le plus lourd, 2,5 grammes pour le plus léger, 2 millions de volumes soit 48 km linéaires de rayon (du Cycle d'orientation de Versoix à Morges). Puis les astuces pour tout faire entrer dans un bâtiment toujours trop petit, au point qu'il semble même diminuer: classement des livres par formats, séparation des étages en deux, compactus (j'avoue avoir renoncé à la démonstration des différents types de compactus). Sages comme des images, les adolescents n'ouvrent plus le bec que pour poser des questions pertinentes (parfois un peu impertinentes aussi, mais toujours avec respect).

Fermer les yeux et toquer du doigt sur des ais de bois pour en entendre le son creux, passer la main sur du veau raciné, de la basane et du maroquin pour en sentir la chaleur et la texture, puis écarquiller les yeux pour repérer les minuscules traces de poils sur les peaux de truie estampée.

Un des devoirs de l'école, c'est de faire prendre conscience à nos enfants qu'ils pourront profiter de toute la vie qui se profile devant eux pour découvrir et apprécier les ressources et les joies que leur apporteront des textes choisis au gré de leurs intérêts et il est réjouissant de constater qu'il est des enseignants qui prennent à cœur cette mission. À nous bibliothécaires de montrer aux élèves ou de leur rappeler que l'objet livre sait aussi parler aux sens et recèle d'autres qualités qu'un ordinateur. À nous bibliothécaires de saisir la moindre occasion d'ouvrir nos coffres aux trésors pour faire papillonner les yeux de nos lecteurs de demain et de leur laisser un souvenir frappant de leur passage dans nos temples du savoir.

Marianne Tsioli Bodenmann,
tantôt féroce dragon à l'affût des prédateurs du livre,
tantôt fée aux mille clés

CYCLE D'ORIENTATION : L'ANIMATION EN DIX POINTS

Pour la 5^{ème} fois, la médiathèque du collège de l'Aubépine (cycle d'orientation) a organisé son « animation annuelle de printemps ». Qu'est-ce cela signifie ? Comment est-ce possible ? A quoi bon ? Stéphane Vincent, bibliothécaire-responsable, propose quelques pistes.

Une animation : c'est quoi ?

Une animation dans une médiathèque scolaire consiste à choisir un sujet et à proposer toutes sortes d'activités pour le mettre en valeur : exposition, concours, documentation, rencontre...

Un seul et unique poste étant prévu dans les médiathèques du cycle d'orientation, les « équipes » sont constituées de deux, mais le plus souvent de... une personne et tout prend une dimension modeste, même si la qualité peut être excellente.

Les sujets d'animation déjà exploités à la médiathèque de l'Aubépine sont le roman policier, la science-fiction, le voyage, le handicap, l'illettrisme, mais le choix est très vaste.

L'animation en 10 points

Pour la réalisation pratique, voici quelques suggestions :

1. Choisir le sujet longtemps à l'avance.

Ceci permet de découper tous les articles, dessins et photos en relation avec le sujet, tout simplement en lisant les journaux ou en dépouillant les périodiques de la médiathèque. A la médiathèque de l'Aubépine, le thème de l'animation annuelle est choisi près d'un an à l'avance.

2. Sélectionner et commander des documentaires et des romans en rapport avec le sujet.

En commençant par ceux qui sont à portée de main, dans la médiathèque. Ils permettront déjà de se faire une idée plus précise de la question et de commencer à commander d'autres documents.

3. Lire des documents sur le sujet

Durant toute la période qui va du choix du sujet au moment de l'animation, les lectures personnelles doivent être partiellement orientées vers le sujet. Elles ne feront pas du bibliothécaire un spécialiste de la question, mais au moins un connaisseur et plus on en sait, plus les idées viennent pour préparer un concours et une rencontre. Connaître son sujet fait partie de l'animation : il faut absolument pouvoir conseiller les utilisateurs et répondre à leurs questions.

4. Le dossier

La réalisation d'un dossier permet de centraliser un certain nombre de documents importants sur le sujet qui serviront ensuite à l'exposition. A la fin de l'animation, ce dossier va rester à la disposition des utilisateurs de la médiathèque. On peut se contenter d'articles de périodiques ou carrément rédiger une synthèse de différents documents consultés. Cette dernière est généralement très appréciée par les enseignant(e)s.

5. L'exposition

Il faut prévoir quelques heures, avant le début de l'animation, pour préparer l'exposition, le temps d'épingler de façon harmonieuse les articles, dessins et autres affichettes accumulées (Six panneaux sur l'illettrisme, par exemple), réaliser des titres pour les panneaux. Une vitrine mérite également d'être remplie, en particulier par les livres qu'on aura sélectionnés.

6. Le concours

Le concours peut être un simple questionnaire d'environ dix questions. Son but est principalement de pousser les élèves à s'intéresser à l'exposition où se trouvent les réponses. Il est assez vite fait, lorsque le sujet est maîtrisé par le bibliothécaire. C'est le concours qui a généralement le plus de succès : 150 participants, pour l'animation sur l'illettrisme, dont 20 lauréat(e)s qui n'ont pas fait une seule erreur. Si le prix est la grande préoccupation des élèves, ils remplissent néanmoins volontiers le questionnaire.

7. La rencontre

Il faut trouver une « personnalité » plus ou moins connue, en tous cas spécialiste du domaine.

Exemples :

La romancière Corinne Jaquet est venue parler dans quelques classes du collège, suite à l'animation sur le roman policier. Claude Marthaler est venu à la médiathèque, avec sa bicyclette, raconter son tour du monde en sept ans. Pour le handicap, les « personnalités » étaient des élèves et trois rencontres ont eu lieu : avec un premier élève aveugle, un second se déplaçant sur une chaise roulante et une troisième dressant des chiens d'assistance. Pour parler de l'illettrisme, la responsable romande de l'association Lire et écrire et une formatrice ont été invitées.

La rencontre intéresse toujours quelques enseignant(e)s.

8. Organiser son temps

Il faut le dire tout de suite : quelques heures supplémentaires sont indispensables, pour préparer une animation digne de ce nom, en particulier les jours qui la précèdent, avant et pendant la rencontre et après le concours.

Le concours : il faut pouvoir procéder aux corrections très rapidement, en évitant les questions ouvertes et en privilégiant les réponses avec des petites croix !! Prévoir le temps pour faire la liste des lauréat(e)s et la diffuser aux classes concernées, l'afficher, rendre les questionnaires dans les casiers des profs, choisir et commander les prix.

La rencontre : elle demande une énergie considérable pour un résultat apparemment pitoyable : une vingtaine de personnes sur près de 1000 participants potentiels (plus de 800 élèves et plus de 100 enseignant(e)s) ! Ceci malgré des lettres aux RD, des affichettes, des appels oraux, l'inscription obligatoire des participant(e)s, un rappel écrit, peu avant la rencontre, à ceux qui se sont inscrits ! La qualité de ses rencontres en font heureusement des moments inoubliables.

9. Les finances

Sur demande, j'ai obtenu chaque année quelques bouteilles d'eau minérale M-Budget sans verser un centime, grâce à l'économiste. Pour le reste, les articles découpés sont gratuits, on peut obtenir des affiches gratuitement également. Ce sont les prix qui peuvent coûter cher : il faut expliquer aux élèves que ce n'est pas ça l'important ! J'ai toujours une petite réserve de livres à donner : dons d'élèves et de profs, doublons. Les utilisateurs doivent être informés de la possibilité de donner des livres à la médiathèque. Il est également vivement recommandé d'offrir un livre ou des fleurs aux « personnalités » qui se sont déplacées. Dans tous les cas, il faut se débrouiller avec « les moyens du bord »...

10. A quoi bon ?

Au vu des éléments qui précèdent, on peut légitimement se demander si une animation de grande ampleur dans une médiathèque scolaire en vaut vraiment la peine. Certains collègues du cycle d'orientation ont renoncé depuis bien longtemps et je ne peux que les comprendre ! A quoi bon alors, se donner tant de peine ? Voici quelques arguments :

Rendre la médiathèque visible et vivante

Une animation fait partie des pratiques qui rendent la médiathèque visible et vivante. Elle attire les élèves, même s'ils ne vont pas se précipiter sur les panneaux et se bousculer pour s'inscrire à une rencontre. Il s'agit non seulement de la raison principale de se lancer dans une animation, mais c'est une des raisons d'être de notre profession en milieu scolaire. Notre mission consiste notamment à promouvoir la lecture.

Le gros travail de publicité qui accompagne une animation (lettres d'information aux enseignant(e)s et à la direction, affichettes, discussions...) est à lui seul une raison

valable de ne pas renoncer à ce genre d'activité : il fait parler de la médiathèque, indépendamment du succès éventuel pour un événement précis.

Il ne faut pas hésiter à encourager les enseignant(e)s à collaborer, d'une façon ou d'une autre. Les profs de dessin peuvent proposer une exposition, par exemple.

Une formation continue

Réaliste, il faut bien admettre que le succès d'une animation est généralement inversement proportionnel à l'énergie investie. Le bénéfice est à long terme. Dans un premier temps, organiser une animation constitue une sorte de « formation continue » extrêmement intéressante et utile...au bibliothécaire.

Exemples :

je ne connaissais presque rien à la science-fiction avant de choisir ce sujet, en 2001, et ce genre littéraire ne m'attirait absolument pas. Durant un an, j'ai lu principalement des romans de science-fiction. Aujourd'hui, je pense avoir comblé une grosse lacune professionnelle. Quant à l'illettrisme, j'ai rédigé une petite synthèse sur le sujet, durant mes vacances de février. C'est ni plus ni moins du bénévolat et je ne saurais en vouloir à ceux qui préfèrent se reposer. Relevons à ce propos qu'une activité pratiquée avec plaisir est nettement moins fatigante que si c'est une contrainte.

Les bibliothécaires, ces héros !

Personne ne pourra reprocher à un bibliothécaire du cycle d'orientation de ne pas se lancer dans une animation de grande envergure, alors que cela fait plus de 20 ans que ces professionnels réclament au moins un demi-poste supplémentaire et que toutes les tâches de la profession (y compris celles qui sont spécifiques à l'école, comme la discipline) doivent encore et toujours être assumées par un seul et unique poste !

Nous n'avons pas le temps ? C'est incontestable, d'où quelques heures supplémentaires. Nous n'avons pas beaucoup de moyens ? C'est vrai, d'où une relative simplicité qui n'exclut pas la qualité. Personne ne s'y intéresse ? C'est malheureusement l'impression que peut donner la majorité du public potentiel, mais si c'était une raison pour ne pas organiser une animation, les médiathèques et même les écoles pourraient fermer boutique. Eveiller l'intérêt est un art. Au cycle d'orientation c'est aussi un exploit.

Ne pas sombrer dans le stress et la morosité ambiante est un défi de taille, mais c'est une occasion supplémentaire de prouver notre professionnalisme. Les animations mettent en relief toutes les compétences des bibliothécaires d'école : elles ne sont pas que techniques et bureaucratiques.

Stéphane Vincent

LES DOIGTS QUI RÊVENT ... OU ... SIX POINTS POUR BRAILLER PLUS FORT !

« Les Doigts Qui Rêvent », des éditions dont le but est de faire en sorte que les enfants déficients visuels, aveugles et malvoyants, aient eux aussi des albums, des jeux, des livres tactiles.

Leur action consiste à créer, produire et diffuser des albums et jeux tactiles, aussi riches, aussi variés, aussi colorés que ceux offerts aux enfants voyants, favorisant ainsi leur développement et leur intégration.

Genèse :

Quoi de plus naturel et de plus essentiel que le dessin ? Dans un monde moderne du tout-image, comment ne pas se poser la question de l'image à toucher pour ceux qui ne la voient pas.

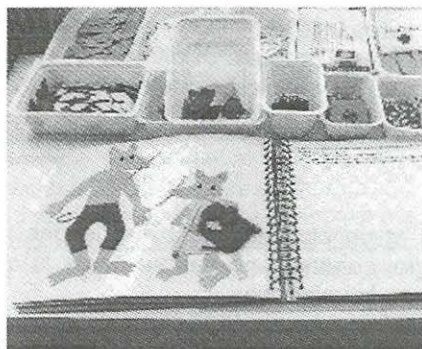
C'est dans l'urgence qu'est née en 1993, la maison d'édition Les Doigts Qui Rêvent, car l'édition tactile était quasi inexistante alors. Elle répond à une demande tant de la part d'enfants aveugles et d'enseignants spécialisés que de parents aveugles d'enfants voyants. Le livre, mais aussi le livre illustré de jeunesse, occupe une telle place en Europe qu'il est impossible aujourd'hui à tout éducateur d'en exclure les enfants. Nous ne savons pas éduquer sans images, nous nous sentons démunis sans ce support. Ce n'est donc pas un hasard si c'est un groupe de parents et d'enseignants qui a fondé LDQR.

Histoire du livre tactile illustré :

Dans les années 70, en France, un éditeur privé, Olivier Four, a eu le courage de se lancer dans l'aventure avec une série de livres tactiles thermoformés. Son grand mérite est d'être parvenu à en produire un grand nombre, mais surtout d'avoir eu une diffusion vers les bibliothèques municipales ordinaires. L'édition adaptée était dès lors sur la place publique et sortait hors les murs des centres spécialisés. L'UNESCO a aussi financé quelques albums thermogravés et la maison d'édition Le Père Castor a publié en 1978 deux titres.

Par contre, l'expérience d'O. Four avait montré que le secteur marchand ne pouvait parvenir à produire ce type d'albums, car le marché en est trop réduit et les coûts de fabrication beaucoup trop élevés. D'autre part, le Ministère français de la culture lançait une action « Culture et handicap ». C'est dans ce contexte, bénéficiant de tous ces précurseurs que Les Doigts Qui Rêvent ont pu naître. L'idée fondatrice étant de créer une structure de réflexion et de production au service des gens du terrain pour que les enfants aveugles bénéficient du maximum de titres, le plus tôt possible.

En 1996, la rencontre de partenaires de l'insertion par l'économique a enfin permis d'ouvrir l'atelier de production des Doigts Qui Rêvent (Atelier Pour Voir), chose impossible dans l'économie marchande. Depuis, ils ont appris que cette activité de production d'albums tactiles pour des enfants exclus du monde de la culture était un moyen de réintégration sociale pour des personnes exclues du monde du travail.



La problématique de l'image tactile d'illustration :

Le but principal de LDQR était de faciliter l'accès à l'apprentissage de l'écriture et de la lecture braille mais aussi tout simplement l'accès à la connaissance. Il fallait donc offrir des livres tactiles, si possible ludiques donc illustrés, pour déclencher cette envie d'apprendre par l'écrit, cette ouverture au monde.

Les caractéristiques d'un album tactile :

Deux écritures et une image positive, des moyens pour faciliter l'intégration

1. Deux écritures :

L'une dite en « noir gros caractères » (Arial 24), qui s'adresse aux enfants déficients visuels et aux voyants, l'autre en braille.

2. Un fond de page ivoire (pour ne pas éblouir en cas de restes visuels)

3. Une reliure permettant l'ouverture parfaitement horizontale des pages libérant ainsi les mains qui pourront se consacrer au toucher du texte et des illustrations (la plus répandue étant la spirale)

4. Des illustrations en relief (quelles que soient les techniques utilisées)

5. Des couleurs et des contrastes pour stimuler les basses visions mais aussi pour renvoyer une image moins négative du handicap

Ces 5 caractéristiques simultanées dans chacun des albums de LDQR ont permis leur entrée dans les bibliothèques, dans les familles et dans les écoles. Ce sont en fait des albums « bilingues » ou plutôt « bi-modaux », ce sont des albums pour enfants, certes exotiques car ils permettent l'utilisation d'une

autre modalité sensorielle, mais accessibles depuis leur conception aussi aux enfants aveugles.

Ces livres proviennent de plusieurs sources :

1. Des adaptations d'albums du commerce (qui s'y prêtent), donc les « mêmes » que ceux des « autres » enfants qui sont rendus accessibles aux enfants aveugles en intercalant le texte braille sur des feuilles de PVC transparentes, et en superposant des textures sur les images originales. Ces adaptations se heurtent au fameux problème du « droit d'auteur », et il n'existe toujours pas de droit systématique d'adaptation pour les aveugles !
2. Des créations pour lesquelles LDQR soit sollicite un auteur, soit reçoivent des maquettes, soit créent eux même le concept

Situation en Europe :

La situation de l'édition « adaptée » en général est assez misérable, quant à la diffusion de l'album tactile, elle est encore inexistante. Ce qu'il convient de retenir, c'est que si l'on examine le nombre de titres mis à la disposition des enfants handicapés de la vue, et quel que soit le pays considéré, nous atteignons tout juste le niveau d'un pays « émergent ». En 1994, on recensait sur les vingt dernières années, seulement 16 titres !

Le prix Tactus :

L'idée d'un prix européen du livre tactile est née en 1995 d'un désir de rompre notre isolement, d'un besoin de coopération en matière d'échange, et de production. Unis dans ce projet annuel commun, les membres actuels du groupe Tactus parviennent à stimuler la création d'albums tactiles illustrés, et à faire entrer ce type d'édition dans la littérature de jeunesse. Le prix Tactus du meilleur album tactile illustré européen est décerné chaque année et l'album primé est produit, puis diffusé dans toute l'Europe au prix record de 15,25 €, car entièrement supporté par la Commission européenne et le ministère français de la Culture. Afin que les enfants trouvent une bonne littérature de jeunesse, tactile, pertinente, aussi variée, dans les mêmes lieux de culture et au même prix que ce qui est offert aux enfants voyants.

Pour plus d'informations :

sur LDQR : consulter le site <http://www.gfweb.org/ldqr/>

sur le prix Tactus : <http://www.gfweb.org/tactus/menuFR.html>

D'après l'article de Philippe Claudet
Anne Pillet
Bibliothèque Braille romande et livre parlé

ARRAS, 1^{ER} MAI 2004 : UN AUTRE SALON DU LIVRE

Alors que se déroulait à Genève la grand-messe du Salon international du livre et de la presse, un autre salon se tenait à Arras le 1^{er} mai – date évidemment symbolique – le 3^{ème} **Salon du livre d'expression populaire et de critique sociale**. Beaucoup plus modeste et nettement moins commercial, ce salon, organisé par l'association *Colère du présent*, avait pour but, selon Didier Daeninckx, « la rencontre de deux mondes qui devraient n'en faire qu'un, celui du travail, celui de la culture ». Plus de 70 écrivains, parmi lesquels Azouz Begag, Didier Daeninckx, Jean Vautrin, Jacques Tardi, une trentaine d'éditeurs, généralement petits et militants naturellement (Agone, l'Esprit frappeur, le Cerisier, le Sansonnet, etc), diverses associations étaient présents, dans cette superbe ville de la région Nord- Pas-de-Calais, dont la classe ouvrière (mines, textiles) constituait naguère le tissu social.

Dirigée littérairement par Thierry Maricourt, l'association *Colères du Présent* mène depuis 1999 diverses actions pour « promouvoir l'écriture et la littérature d'expression populaire et lutter contre l'exclusion culturelle. Outre le Salon du livre, elle organise un cabaret littéraire, *L'Ire en fête*¹, un concours d'écriture, des ateliers d'écriture, des rencontres-débats, des aides à la diffusion... ». Elle vise à « la rencontre et [au] dialogue des groupes sociaux avec des écrivains, des libraires, des bibliothécaires et autres professionnels afin de donner une signification concrète à la littérature comme réalité à la fois sociale, économique et culturelle. »²

Ainsi, sur les différents stands de ce salon du livre pas comme les autres, étaient présents, au côté des auteurs « connus » déjà cités, des auteurs collectifs, issus de milieux *défavorisés* (comme on dit) et qui, au travers d'ateliers d'écriture, peuvent se raconter, dire leur quotidien et retrouver leur dignité. Ces hommes et ces femmes, qui écrivent ensemble *leur livre*, ont pour nom : Les Mains Bleues, Les P'tits LU, les Métaleurop, les Jeunes du foyer de la PJJ d'Arras, etc.

Ainsi Les Mains Bleues, auteures d'un ouvrage éponyme, sont vingt-cinq ouvrières du textile qui ont travaillé à l'usine Levi's à La Bassé (Nord), jusqu'à ce jour de 1999 où celle-ci a fermé en licenciant 541 personnes. Dans ce petit livre, magnifiquement édité³ sous une belle couverture bleue naturellement et écrit avec Christophe Martin, auteur de théâtre, ces femmes « parlent d'elles, de la vie à l'usine et de l'usine dans leur vie » (selon la 4^{ème} de couv.). Et elles disent leur douleur, celle de perdre son emploi, quand bien même le travail était dur, celle d'être jetées au rebut pour cause de rentabilité. Extraits :

¹ Rappellons qu'en France, la *Fureur de lire* a été remplacée par *Lire en Fête*

² Citations tirées du Bilan du 2^{ème} Salon du livre d'expression populaire.- Ed. Sansonnet, 2003

³ Lille (73, rue de Rivoli 59800) : Editions Sansonnet, cop. 2001)

« En rentrant dans ma voiture, alors là, ce qui n'était que quelques larmes devenait les chutes du Niagara. Sur la route, il m'aurait fallu des essuie-glaces, je n'y voyais pas grand-chose et je pensais.

Je pensais à cet atelier, plus de bruits, plus de rires, plus de larmes, plus rien, plus n'en sortira, même plus une mouche voler, plus rien, que le vide, que le silence, le silence complet. »

De ce livre est ensuite sorti un spectacle, *501, blues*, mis en scène par Bruno Lajara et joué par 5 anciennes ouvrières au printemps 2001, dans le Nord-Pas-de-Calais et en Île-de-France.

La fierté de ces femmes qui dédicaçaient leur livre au côté d'écrivains reconnus⁴ donnait tout son sens à cette troisième édition de ce salon. Certes, l'audience bien qu'en progression (environ 3000 personnes contre 800 en 2002), peut paraître bien modeste en regard des plus de 100.000 visiteurs qui fréquentent les allées bruyantes de *Geneva Palexpo* (sic), mais l'importance culturelle et sociale de la manifestation d'Arras n'en est sans doute pas moindre.

Eric Monnier

ARRAS
SAMEDI
1 MAI
2004

3^{ème} SALON DU LIVRE
D'EXPRESSION POPULAIRE
ET DE CRITIQUE SOCIALE



PALAIS SAINT-VAAST ET ALENTOUR
DE 10H À 21H
www.colexdupresent.com

⁴ Même si la vérité oblige à dire que les queues des chasseurs d'autographes étaient les plus longues chez Tardi

LA VIE DU LIVRE SUIT SON COURS...

Il y a quatre ans la Librairie du Boulevard fêtait ses 25 ans, et, à la veille de l'arrivée de la FNAC à Genève, son équipe nourrissait de sérieuses craintes.

Quatre ans plus tard, qu'en est-il ?

Appelons un chat un chat : depuis plus de trois ans, parlez de livre, de disque, de spectacle, et quatre lettres s'impriment immanquablement dans l'esprit du consommateur de culture : FNAC. « C'est Pavlov », disait un célèbre éditeur. Et force est de constater que ce réflexe mêle subtilement panurgisme et air du temps, révolte cool et conformisme. Une politique massive de communication donne à voir tous les avantages à court terme de la joie de « consommer intelligent ».

Et ça marche, bien sûr.

Le scénario catastrophe est devenu réalité.

La guerre des prix annoncée a bien eu lieu, les grandes chaînes se battent à coup d'offres, de rabais.

À Lausanne, où la librairie indépendante est sinistrée depuis des années, la situation a encore empiré. Exit l'Age d'Homme, Artou, l'Ale et la Nef.

À Genève, les librairies Panchaud et Artou ont fermé, Forum reconvertit ses libraires en vendeurs de hi-fi ou de prêt-à-porter. Quant à la librairie Descombes, elle doit son salut in extremis à un amoureux du lieu, loin de toute considération de rentabilité immédiate.

À qui le tour ?

En arrière-fond, les grandes manœuvres des groupes d'édition se sont poursuivies. Vivendi a vendu sa division livre. Hachette, bridé par la commission européenne, ne pourra s'offrir « que » 40% de ce qui est devenu Editis, mais pèsera tout de même plus du double de son principal concurrent.

Le Seuil a été racheté par La Martinière. L'inquiétude règne chez les éditeurs indépendants.

Alors ? À coup de petits choix apparemment insignifiants, à coup de petites exceptions aux fidélités, à coup d'achats groupés avantageux, ou par simple paresse (« puisque j'y suis... »), nous façonnons tous les jours ce monde dont nous regrettons la forme, la cruauté, la rationalité impitoyable.

La Librairie du Boulevard, elle, veut continuer de jouer son rôle, soutenant autant que possible les éditeurs indépendants dont les choix éditoriaux contribuent à la diversité et à la qualité de la production.

Aujourd'hui, la Librairie de Boulevard, comme les autres libraires indépendantes, a besoin du soutien de tous ceux qui croient en son utilité. Un

monde sans ces libraires, sans les livres qu'elles défendent ? Ce choix, nous le jugeons inacceptable. Car rien n'est pire qu'un abandon à demi conscient à « l'ordre des choses », au simple courant du monde qui va. À chacun, bien sûr, de définir ses priorités, mais nous pensons quant à nous que la culture de l'écrit telle que nous la défendons doit en faire partie.

Le collectif de la Librairie du Boulevard

Le texte ci-dessus, bien que provenant d'une librairie particulière, a une valeur générale, raison pour laquelle nous avons choisi de le reproduire dans Hors-Texte. La situation de beaucoup de petites librairies est en effet préoccupante. Récemment encore (Le Temps, 3 juin 2004) on apprenait la fermeture de la Nouvelle librairie française à Berne, seule librairie francophone de la ville fédérale. Elle suivait hélas d'autres fermetures (Le Palace à Bienne) et dans d'autres endroits de notre pays. A Genève, la situation des librairies indépendantes est fragile. On est toujours « sur le fil du rasoir », comme me le disait une libraire de *l'Inédite*, qui fêtait par ailleurs ses 25 ans d'existence à Carouge le 5 juin dernier, 25 ans au service de la promotion des littératures et de la condition féminines. A l'évidence la question du prix unique du livre en Suisse, tel qu'il existe dans d'autre pays, est d'une actualité brûlante et il faut espérer, à cet égard, que l'initiative parlementaire du genevois Jean-Philippe Maître (Cf. Allô, biblio. dans ce même numéro) ne restera pas dans un tiroir du Conseil fédéral.

La récente constitution du Lobby suisse du livre, qui regroupe les associations suisses de bibliothécaires, de libraires et d'éditeurs, d'autrices et d'auteurs, ainsi que Bibliomedia (Cf. www.buchlobby.ch) est également un pas dans la bonne direction.

L'AGBD défend les professionnels des bibliothèques et du domaine I+D. Soutenir des libraires indépendants qui offrent un service de qualité à défaut de pouvoir exposer autant d'ouvrages que des grandes surfaces, et sont d'autre part garantes de la diversité culturelle, s'inscrit donc naturellement dans notre action.

Eric Monnier

FINANCEMENT DE LA CULTURE PAR LES ENTREPRISES : QUID DES BIBLIOTHEQUES ?

Il est des lectures qui interpellent, émeuvent, voire dérangent le cœur du bibliothécaire que je suis. Alors, quand le contenu d'un texte provoque l'éveil simultané de ces trois états d'esprit, il devient indispensable de réagir et d'informer, si ce n'est alerter, la communauté des bibliothécaires.

Au début de l'année, un article du Temps¹ s'est intéressé au financement de la culture en Suisse par le secteur privé. Par ce texte, son auteur répercutait les résultats d'une étude plus approfondie² fraîchement publiée par l'Office fédéral de la statistique et traitant de cette thématique. A bien des égards, cette étude met en exergue une certaine représentation de notre profession. A l'heure de la quête d'une visibilité renforcée de notre image, nous avons beaucoup à apprendre des choix – ou plutôt des non-choix – des acteurs économiques de notre pays. Afin de mieux cadrer notre problématique, je vous propose une série de données directement reprises de cette étude.

A partir d'un échantillon représentatif de 7'333 entreprises privées helvétiques³, il ressort que 12 % saupoudrent l'univers culturel suisse, déboursant bon an mal an quelque 320 millions de francs. Notons que le monde culturel regroupe, pour cette étude, les six domaines suivants : arts plastiques, arts du spectacle, audiovisuel, bibliothèque⁴, conservation culturelle et littérature. 90 % du financement provient des entreprises suisses alémaniques. Cette domination découle de la localisation outre-Sarine d'une majorité de sièges sociaux. Le mode de financement varie entre le mécénat et le sponsoring. Le premier se caractérisant par son aspect désintéressé, très souvent motivé par " l'amour de l'art " ; le deuxième se concevant comme un investissement afin d'entretenir ou d'améliorer la notoriété et l'image de l'entreprise.

Concentrons-nous maintenant sur les données intéressant directement les bibliothèques. 7 % des entreprises offrant une part à la culture financent les bibliothèques. Le maximum, 69 %, est atteint pour les arts du spectacle. Ces 7 % correspondent à 3 millions de francs, ce qui représente 1 % du financement total des entreprises et le plus mauvais score de l'ensemble des domaines culturels précités (maximum : 169 millions, soit 46 %, pour les arts du spectacle). Le pourcentage du financement ne varie pas significativement d'une région linguistique à l'autre. Concernant le domaine d'activité, seuls le secteur secondaire et les " autres domaines du tertiaire⁵ " assurent un financement des bibliothèques à hauteur de 1 %

¹ DUFOUR, Nicolas, " Ces entreprises qui versent plus de 300 millions à la culture ", in : *Le Temps*, vendredi 20 février 2004, pp. 2-3.

² CUCHE, Yvan, FRIEDRICH, Valérie, FRAGNIERE, Eric, *Financement de la culture par les entreprises : enquête sur les dépenses culturelles des entreprises en Suisse en 2001*, Neuchâtel : OFS, 2003, 76 p.

³ Sur les 161'133 unités des secteurs secondaire et tertiaire occupant au moins deux postes de travail à plein temps.

⁴ Relevons que les bibliothèques bénéficient d'un nom de domaine propre, contrairement aux services d'archives qui sont fondus avec les musées, les monuments et les sites sous l'étiquette de la conservation culturelle.

⁵ A l'exclusion des banques, des assurances et du commerce de détail.

chacun ; les banques et les assurances, ainsi que le commerce de détail, négligeant magnifiquement ce domaine. 1 % des petites entreprises (de 2 à 9 personnes), 2 % des moyennes entreprises (de 10 à 99 employés) et 0 % des grandes entreprises (plus de 100 travailleurs) encouragent financièrement les bibliothèques. Finalement, respectivement 3, 1, 2 et 0 % du montant total distribué par les entreprises versant moins de 1'000, de 1'000 à 9'999, de 10'000 à 99'999 et plus de 100'000 francs ont pour destination une bibliothèque.

Sans dresser un panorama plus précis, la marginalisation du monde bibliothéconomique apparaît manifeste. Comment expliquer cette situation ? Une discrétion excessive dans le paysage culturel suisse, une image peu porteuse auprès du public du point de vue des dirigeants d'entreprises ou encore une relative stérilité de projets susceptibles de recevoir un appui financier, toujours selon les canons managériaux, justifient-ils vraiment cette mise au ban du monde culturel ?

Au-delà de ce questionnement, les chiffres énumérés ci-dessus appellent trois commentaires, car si le pourcentage des fonds alloués aux bibliothèques – pour mémoire, 1 % ! – focalise inéluctablement l'attention, ces statistiques illustrent, en outre, des tendances pertinentes pour mieux comprendre ce phénomène. Ainsi, ni les banques et les assurances ni le commerce de détail n'ouvrent leur porte-monnaie en direction des bibliothèques. Pourtant, nous aurions tendance à les solliciter les premiers en cas de besoin ! La constatation suivante confirme encore la première. Ce sont les petites et les moyennes entreprises – avec un léger avantage pour ces dernières – qui entrent en matière et non les grandes. Mesdames et Messieurs les bibliothécaires, vous savez maintenant vers quel genre de donateurs vous serez susceptibles d'être les mieux écoutés... et entendus. Finalement, les bibliothèques reçoivent des montants plutôt modestes et, dans tous les cas, inférieurs à 100'000 francs. Au vu de ce qui précède, cette remarque apparaît tout à fait logique.

Cependant, ces constats ne découlent pas d'une fatalité inébranlable. Les bibliothèques ont des atouts à faire valoir, tant au niveau de leur patrimoine documentaire, que de leur capital humain. Forts de quelque 5'000 unités⁶, ces services d'information documentaire marquent profondément le paysage culturel suisse. Malheureusement, le facteur quantitatif ne saurait prétendre capter unilatéralement la répartition des investissements. Les aspects qualitatifs apparaissent bien comme le vecteur au potentiel attractif le plus prometteur. La présence sur le territoire confédéral de bibliothèques aux fonds tant prestigieux (Vadiana, Bodmeriana, Öffentliche Bibliothek der Universität Basel, Stadt- und Universitätsbibliothek Bern, Bibliothèque publique et universitaire de Genève) que richement dotés (Zentralbibliothek Zürich, ETH-Bibliothek) devrait encourager la générosité des investisseurs. Pourtant, la connaissance et, partant, la reconnaissance de ces richesses passent obligatoirement par une promotion active auprès des acteurs concernés. Effectivement, des évidences pour les bibliothécaires sont, au mieux sous-estimées, le plus souvent méconnues par les milieux privés.

Ainsi, les bibliothécaires ont un rôle actif à tenir dans cette recherche de fonds privés. Au-delà de la valorisation de leur bibliothèque, ces personnes se doivent de relayer la promotion pour l'ensemble de la profession. Tant le Groupe de travail lobby et

⁶ *Ouvrir un livre, c'est lui qui t'ouvrira : une matière à réflexion du Lobby suisse du livre*, [Zurich] : Lobby suisse du livre, [2004], p. [13].

relations publiques de la BBS que le nouvellement et bienheureux créé Lobby suisse du livre, de part leur simple existence, illustrent le dynamisme des femmes et des hommes gravitant autour des bibliothèques. Et même si ces structures axent davantage leurs efforts vers les pouvoirs publics, cibles préférentielles et raison d'être de ces mouvements centripètes, la visibilité renforcée de la profession imprénera inévitablement le tissu économique, tant ce dernier est intimement entremêlé à la politique.

Des oeuvres collectives inventoriant la richesse des bibliothèques suisses, en plus de servir d'outils à la recherche historique, doivent être brandies tels des emblèmes de notre promotion. Je pense tout particulièrement au Répertoire des fonds imprimés anciens de la Suisse⁷, projet déjà bien développé et véritable révélateur des fonds documentaires patrimoniaux.

En ces temps de restrictions budgétaires, le recours à l'aide financière du secteur privé devrait enthousiasmer plus d'un directeur de bibliothèque. Bien entendu, l'acceptation de ce type de financement est subordonnée à des règles incompressibles : les bibliothèques ne sauraient se vendre corps et âme aux acteurs privés. En accord avec ces préceptes déontologiques, les entreprises ont, néanmoins, le droit de revendiquer un légitime " retour sur investissement ", même s'il se positionne plutôt dans le registre symbolique. Ce double bénéfice – financement d'un projet pour la bibliothèque, opération de marketing pour le sponsor ou satisfaction personnelle pour le mécène – conditionne le succès d'un tel engagement : la bibliothèque ne saurait profiter égoïstement de tous les avantages.

Le partenariat peut revêtir différentes formes. Mécénat et sponsoring correspondent plus à des actions ponctuelles ou extraordinaires. Afin de pérenniser cet apport financier, la bibliothèque peut recourir à une structure fixe : association – association des amis, par exemple, dont la cotisation des membres est partiellement ou intégralement reversée à la bibliothèque – ou fondation. Evidemment, d'une part ces options respecteront les missions reconnues par l'autorité de tutelle et, d'autre part, le cadre juridique dans lequel évolue la bibliothèque.

Le besoin de pallier des budgets sempiternellement jugés insuffisants n'est en aucun cas une problématique récente. Si, à d'autres époques, les dons et legs des érudits désintéressés permettaient de se contenter de subsides moribonds, ces généreux gestes se sont pratiquement taris de nos jours. Même si les enveloppes budgétaires actuelles ont été réévaluées, les bibliothécaires peuvent être contraints d'investiguer dans d'autres directions. Assurément, tant le mécénat que le sponsoring constituent une réponse idoine à nos besoins. Je suis convaincu que la marginalisation des bibliothèques peut être corrigée, pour peu que la profession se ressaisisse. La prospection vers des lieux stratégiques, telle la Société de lecture et son public fortuné d'amateurs éclairés, pour les professionnels genevois, enclencherait un dynamisme prometteur pour nos institutions.

Pierre Boillat
pierre.boillat@cjb.ville-ge.ch

⁷ <http://www.hhch.unizh.ch/> (Page consultée le 24 mai 2004).

ENTRE DEUX VAGUES ENTRE DEUX VAGUES DEUX VAGUES

THESES CANADIENNES EN LIGNE

Fin mai, la collection «Mémoires et thèses électroniques» de la Bibliothèque de l'Université Laval s'est enrichie d'un centième titre. Lancée il y a un an et demi, cette collection est constituée exclusivement de mémoires et de thèses électroniques déposés à la Faculté des études supérieures.

L'Université Laval est actuellement le deuxième plus gros producteur de mémoires et de thèses électroniques au Canada. D'ici peu, la collection contiendra des documents en provenance de l'ensemble des facultés. La collection reproduit intégralement le contenu des mémoires et des thèses, y compris tous les éléments graphiques que ceux-ci peuvent contenir. Il y a même place pour le son et la vidéo!

www.theses.ulaval.ca

FAIRE CIRCULER DES LIVRES POUR PROMOUVOIR LA CULTURE FRANCAISE

L'association "Le Bouquin volant" cherche, en donnant une deuxième vie aux livres de poche, à perpétuer la pratique de la langue et à développer la culture française dans le monde. Basée sur un réseau de bénévoles qui recueillent, trient et distribuent les livres donnés, sa vocation est de diffuser gratuitement des livres de petit format pour familiariser les non-francophones à la langue de Molière.

Chaque semaine, une poignée de volontaires stationnent dans divers quartiers de Paris pour recueillir les dons et informer les passants de leur projet.

A l'heure de l'anglais omnipotent, pensez à protéger la culture française et emmenez vos vieux "poches" lors de votre prochain séjour à Paris !

www.lebouquinvolan.com

POSEZ LA QUESTION, ILS ONT LA REPONSE !

La Bibliothèque municipale de Lyon vient d'ouvrir un "Guichet du savoir", service en ligne d'aide à la recherche. Les bibliothécaires apportent des réponses précises ou des pistes de recherche opérationnelles pour toute question d'ordre documentaire ou relative à un renseignement ou une information dans un délai de 72 heures maximum.

Le service est gratuit et il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la Bibliothèque municipale de Lyon, ni de résider dans une zone géographique définie. Il suffit de choisir librement un pseudo et un mot de passe et de donner son adresse email.

<http://www.guichetdusavoir.org/GdS/>

LIBRARIAN ACTION FIGURE ? !!!



<http://www.mcphree.com/amusements/current/11247.html>



LE PARLEMENT S'EMPARE DU DÉBAT SUR LE PRIX DU LIVRE

La disparition des petites librairies a interpellé le démocrate-chrétien Jean-Philippe Maitre. Appuyé par les chefs de tous les groupes parlementaires, il a déposé une initiative parlementaire demandant au Conseil fédéral d'autoriser formellement une entente sur les prix des livres. Il se réfère pour cela à l'article de la loi sur les cartels qui permet de déroger aux règles de la concurrence en cas d'«intérêt public prépondérant».

Si le principe de la concurrence est cher à M. Maitre, il s'interroge sur les conditions de l'exception culturelle et se demande si elles ne sont pas remplies dans ce cas-là.

Jusqu'à peu, la Suisse alémanique disposait d'une réglementation du marché du livre. Hélas, la Commission fédérale de la concurrence a trouvé cet accord contraire à la loi sur les cartels et en a ordonné l'abrogation. L'Association des libraires et éditeurs alémaniques a recouru au Tribunal fédéral qui n'a pas encore statué sur le fond.

La Suisse risque d'être le seul pays européen sans réglementation et la tentation sera grande, pour les libraires étrangers, de venir s'approvisionner à meilleur compte en contournant leur législation nationale.

Un rapport demandé par le Conseil fédéral et rendu en 2001 rend attentif aux dangers de la libre concurrence : «augmentation des prix de la majorité des titres, accélération de la concentration dans le commerce de détail du livre, diminution des prestations de services chez les grossistes, détérioration des conditions de développement pour la création littéraire, contournement des systèmes de prix imposé en Allemagne et en Autriche.»

La Fnac conteste que la pluralité des librairies garantisse une diversité et ne cache pas son exaspération d'être désignée comme unique bouc émissaire alors que la guerre des prix se joue avec Payot et les grandes surfaces. «Le prix est aussi un facteur de diffusion de la culture», lance le directeur.

Aux parlementaires de dire si le livre mérite un traitement particulier.

© *Le Temps*, 7 mai 2004 . Droits de reproduction et de diffusion réservés.

Archives payantes

<http://letemps.ch>

ARCHIVES EN DANGER

Soumise aux restrictions budgétaires, la Bibliothèque nationale d'Ottawa est en piteux état : infiltrations d'eau, moisissures, fils électriques dénudés, étagères surchargées...

De l'imposante collection de relations des Jésuites aux originaux des Mémoires de Samuel de Champlain, le fondateur de Québec, des documents historiques

de grande valeur y sont conservés dans des conditions lamentables. Selon le dernier rapport de la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, plus de 90% des collections sont entreposées dans des locaux qui ne sont pas aux normes, qu'il s'agisse de la température ou de l'hygrométrie. C'est notamment le cas des plus anciens journaux du pays, dont plusieurs sont déjà moisis. «Il faut agir au plus vite, prévient Sheila Fraser. Notre héritage culturel est en train de disparaître.»

Ce verdict n'a pas surpris l'administrateur général de la bibliothèque, qui dénonce depuis des années cette situation. Un nouveau bâtiment a certes été aménagé, mais ce n'est pas suffisant : d'ici à 2015, la BNC aura besoin de 22.000 mètres carrés supplémentaires. Le problème est évidemment budgétaire. Entre 1990 et 2000, les dépenses du gouvernement fédéral canadien pour les archives publiques sont passées de 40,2 à 32,5 millions d'euros - alors que la collection s'enrichit chaque année.

Ce patrimoine n'est pas le seul à pâtir des restrictions. Sheila Fraser évoque aussi le triste sort des parcs et des bâtiments historiques - dont plusieurs sont si mal en point qu'ils risquent d'être fermés au public.

L'Express, 3 mai 2004

ANTI-VOL

Initiative optimiste à Mexico City : il a été choisi de distribuer 7 millions de livres de poche dans le métro. La direction des transports en commun espère ainsi diminuer le nombre de vols et de forfaits. A l'origine d'une telle initiative, la supposition que les personnes qui lisent sont moins violentes que les autres. La population reste sceptique mais souscrit à l'opinion de ce directeur de presse qui résume la situation en ces mots : "Il n'y aura pas moins de délits, mais les couplables seront plus cultivés !"

Construire, 2 mars 2004

MANGER AVEC LES YEUX

L'Alimentarium de Vevey propose, jusqu'à la fin de l'année, une exposition sur l'aspect culturel de la nourriture. Un choix de textes de l'Antiquité à nos jours est présenté sans jamais montrer un livre mais en "priviliégiant la signification de la nourriture plutôt que sa matérialité".

Les textes sont regroupés par thèmes, tels que les légendes anciennes, les tabous, la relation du sexe et de la cuisine et les diverses nouvelles cuisines qui se sont succédé dans l'histoire.

A noter que la cafétéria suit le mouvement avec des repas renouvelés autour des thèmes de l'exposition.

Lectures gourmandes

Musée de l'alimentation, quai Perdonnet, Vevey. Mardi - dimanche : 10 h. - 18 h.

PALMARES VAUDOIS

Suite à la publication des résultats de l'enquête PISA au printemps 2003, le Département de la formation et la jeunesse du canton de Vaud a entrepris une série d'actions en faveur de la lecture. Ainsi, la première "Semaine vaudoise de la lecture" a eu lieu du 19 au 23 avril dernier.

Afin de participer activement à cette semaine de lecture, une dizaine de bibliothèques scolaires ont décidé d'organiser un Palmarès de lecture. Celui-ci a débuté le 2 février et a pris fin le 23 avril 2004, lors de la journée officielle.

Cette animation était destinée aux élèves de la 5e à la 9e année, divisés en deux catégories : 5e-6e et 7e-8e-9e. Elle consistait à lire 4 romans pour les 5e-6e et 5 romans pour les 7e-8e-9e, choisis par les bibliothécaires parmi des livres récents et attractifs.

Quelque 800 élèves se sont inscrits au Palmarès de lecture sur les 10 établissements participants à l'animation. Les bibliothécaires tirent un bilan très positif de l'expérience.

Pour plus d'infos et les résultats : Groupe régional des bibliothécaires vaudois : www.bbs.ch/grbv/

EN COMPETITION :

5e-6e

BRISOU-PELLEN, E., " Un cheval de rêve ", Nathan

CANTIN, M., " Moi, Félix, 10 ans, sans-papiers ", Milan

CHAUSSE, S., " Le Maître se met au vert ", Magnier

DIEUAIDE, S., " Ma vie par Minou Jackson, chat de salon ", Castermann

7e-8e-9e

BOTTERO, P., " D'un monde à l'autre " (La quête d'Ewilan 1), Rageot

PAVLOFF, F., " Matin brun ", Cheyne

SCHMITT, E.-E., " Oscar et la dame rose ", Albin Michel

SMITH, R., " Disparition programmée ", Flammarion

VERMOT, M.-S., " Les tribulations de l'escargot ", Ecole des Loisirs

BIBLIOTHÈQUES : ARCHITECTURES 1995-2005

Sous ce titre vient de paraître en traduction française un magnifique ouvrage écrit par l'architecte italien Aldo De Poli, qui enseigne aux universités de Gênes et de Parme et qui était récemment de passage à l'EPFL, pour une conférence.

Après une mise en perspective historique, l'auteur étudie une vingtaine de réalisations récentes, un peu partout dans le monde (mais pas en Suisse), qui expriment une « nouvelle conception de la monumentalité urbaine ». Richement illustré, ce livre donne à la fois à réfléchir et à rêver.

Arles : Actes Sud ; Milan : F. Motta, 2004

AIDE SUISSE À L'IRAK DANS LE DOMAINE CULTUREL

Initié par Micheline Calmy-Rey dans le cadre de la politique extérieure culturelle que promeut la Conseillère fédérale, le programme « Das Buch - Vorwort der Kultur » vise à racheter des livres disparus lors de la destruction de la Bibliothèque Nationale de Bagdad, au moment de la prise de la ville par les Américains. 8000 livres ont pu ainsi être rachetés, avant qu'ils ne soient dispersés par des marchands peu scrupuleux. Ces ouvrages sont pour le moment, soit entreposés au Centre culturel irako-suisse, le *Mesopotamine Institut*, soit déjà remis à diverses universités. 3000 ouvrages attendent des jours meilleurs pour réintégrer la B.N. irakienne. En outre, lors de la recherche des livres, 23 tableaux importants, considérés comme perdus, ont été découverts et ont pu être rachetés et rendus au Musée de Bagdad. Le DFAE considère qu'il est vital de préserver autant que faire se peut les bases de la vie culturelle en particulier dans les pays en crise.

LE CHEVREUIL

Bibliothécaire à l'Ecole de culture générale Henry-Dunant, Patrice Duret vient de faire paraître chez Zoé (après "Décisif", un premier bref roman paru en 1997 chez la même editrice), un récit, "*Le Chevreuil*", retraçant en 51 tableaux et 3 épilogues, un périple pédestre qui conduit le lecteur de Genève aux profondeurs de la France, dans le département de la Loire. Il ne s'agit bien sûr pas d'un guide touristique, mais d'une sorte de pèlerinage introspectif, où le narrateur se dévoile et se découvre lui-même peu à peu, au gré de ses pas. D'une lecture agréable, l'ouvrage aura une place de choix dans le sac à dos des randonneurs et randonneuses au long court, en tous cas de ceux et celles pour qui la marche va au-delà de l'exercice purement physique.

On signalera d'autre part que Patrice Duret a également fondé une maison d'éditions, *Le Miel de l'Ours* (11, rue Montchoisy 1207 Genève), et publié, à ce jour sous cette enseigne 2 petits recueils de poésie de Jacques Chessex et Georges Haldas.

AIDONS !

L'Association Go Sénégal à Genève avec l'aide d'Anne Pillet, bibliothécaire recherchent pour la Création d'un centre de documentation scolaire à St Louis du Sénégal, des livres, du matériel de bureau et de bibliothèque.

Si vous désirez les aider, contactez Anne Pillet
tél. :022 870.12.12 ou mail : anne.pillet@freesurf.ch

HORS-TEXTE

est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 25.- l'an (ccp 12-2045-7-3)

ADRESSE DU SITE AGBD SUR LE WEB: <http://www.bbs.ch/AGBD/>

LE COMITE DE REDACTION

est composé de: Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi

ADRESSE

Rédaction de *HORS-TEXTE* / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 Genève 3



ATTENTION

délaï de remise pour le prochain numéro

1^{er} octobre 2004

Afin de pouvoir vous envoyer *HORS-TEXTE* comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délaï. Merci d'avance!

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit.....</i>	<i>2</i>
<i>Editorial.....</i>	<i>3</i>
<i>Le trésor de la 702</i>	<i>4</i>
<i>Tire la chevillette et la bobinette cherra.....</i>	<i>6</i>
<i>Cycle d'orientation : l'animation en dix points.....</i>	<i>7</i>
<i>Les doigts qui rêvent</i>	<i>11</i>
<i>Arras, 1^{er} mai 2004 : un autre salon du livre</i>	<i>14</i>
<i>La vie du livre suit son cours</i>	<i>16</i>
<i>Financement de la culture par les entreprises</i>	<i>18</i>
<i>Entre deux vagues.....</i>	<i>21</i>
<i>Allo Biblio.....</i>	<i>23</i>

